



**Canadian Council on Animal Care
Conseil canadien de protection des animaux**

Forum 2008 du CCPA – S'appuyer sur sa force

– Rapport –

Avis de non responsabilité

Ce document présente les points de vue des participants au Forum 2008 du Conseil canadien de protection des animaux (CCPA). Le CCPA ne souscrit pas nécessairement aux points de vue qui y sont exprimés et n'est pas responsable de leur exactitude, de leur fiabilité ni de leur actualité.

This publication is also available in English and may be obtained from the Canadian Council on Animal Care
1510 – 130 Albert Street, Ottawa, Ontario K1P 5G4, Canada, www.ccac.ca

Ce document a été préparé pour le CCPA par Robert Cassidy Communications Services
63 rue Foley, Gatineau, Québec, J9H 2E6

© Conseil canadien de protection des animaux, septembre 2008

Table des matières

Introduction	1
Aperçu du forum	2
Résumé des présentations des conférenciers invités.....	3
Groupes de discussion – Sommaire par thème.....	7
THÈME I Les besoins des participants au programme du CCPA.....	7
THÈME II Améliorer la prestation des programmes du CCPA	9
THÈME III Travailler ensemble.....	12
Similitudes et différences qualitatives	16
Résumé des activités de la journée	18
Mot de la fin	19
Annexe A – Liste des groupes et des participants	20
Annexe B – Questionnaire	26

Introduction

La participation des parties intéressées a toujours été un élément essentiel du Conseil canadien de protection des animaux (CCPA). Dans la foulée de ce principe, 28 membres du Conseil du CCPA et un échantillon représentatif de 30 autres personnes choisies en raison de leur participation volontaire soutenue au système de surveillance du CCPA au fil des années, ont été invités à participer à un forum d'une journée qui s'est penché sur des questions clés relatives à l'élaboration du plan stratégique 2009-2014 du CCPA. Cette activité, intitulée *Forum 2008 du CCPA – S'appuyer sur sa force*, s'est tenue à Ottawa, le 3 octobre 2008.

En mai 2008, le CCPA, avec l'aide du Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie (CRSNG) et des Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC), a diffusé largement le questionnaire du CCPA concernant la planification stratégique (2009-2014) dans le milieu de la recherche au Canada. Le questionnaire visait à connaître l'opinion des parties intéressées sur les enjeux les plus importants qui se posent pour les institutions et les personnes qui utilisent des animaux à des fins scientifiques ainsi que pour le programme du CCPA. Au total, 184 réponses ont été reçues (154 en anglais et 30 en français) et ont été regroupées en tableaux par un consultant externe en communications de manière à respecter la confidentialité.

De plus, les institutions universitaires du Canada ont été invitées à soumettre une évaluation libre du CCPA dans le cadre de l'examen de sa demande de subvention 2008-2011 aux organismes subventionnaires. Le CRSNG et les IRSC ont fourni des versions anonymes de 13 lettres (8 en anglais et 5 en français) au CCPA, ce qui a augmenté l'étendue de la rétroaction des parties intéressées.

Les enjeux relevés dans les lettres et dans les réponses au questionnaire ont constitué le fondement des questions discutées par les participants au Forum, sous forme d'un exercice de remue-méninges qui visait à envisager différentes pistes pour répondre à ces enjeux.

Le Forum, le questionnaire et les lettres adressées aux organismes subventionnaires sont une contribution précieuse qui donne l'assurance que le plan stratégique 2009-2014 du CCPA sera pertinent et servira à construire un avenir qui répondra aux besoins des parties intéressées dans l'ensemble du pays.

Le présent rapport traite des points saillants et des activités clés du *Forum 2008 du CCPA – S'appuyer sur sa force*.

Aperçu du forum

Trois semaines avant le forum, tous les participants ont reçu un document d'information générale qui contenait les lettres destinées au CRSNG et aux IRSC ainsi que les résultats regroupés du questionnaire.

Le jour avant le forum, tous les participants ont reçu un dossier qui comprenait des renseignements sur le programme du forum et d'autres renseignements généraux, notamment : un aperçu du mandat et des programmes du CCPA; ses réalisations au cours des trois dernières années; des plans de travail pour les trois prochaines années; et le rendement au cours des six derniers mois.

Le forum s'est ouvert sur les mots du président du Conseil du CCPA, M. Stephen Bjarnason : Mot de bienvenue et introduction – *Aller de l'avant : où nous sommes et où nous voulons être* ».

M. Clément Gauthier, Ph.D., directeur général du CCPA, a présenté les trois conférenciers à l'aide de courtes notices biographiques (voir le résumé des présentations des conférenciers invités à la page 3).

Après les présentations des conférenciers invités, cinq groupes de discussion (A à E) se sont réunis chacun dans une salle, dans le milieu de l'avant-midi. Chaque groupe comptait entre 12 et 14 membres et comprenait notamment : un animateur, responsable de diriger la séance et d'inscrire les suggestions sur un tableau à feuilles mobiles; un rapporteur, responsable de résumer et de présenter les conclusions clés lors de la plénière, en après-midi; et un secrétaire, responsable de conserver un dossier complet de toutes les suggestions inscrites sur le tableau à feuilles mobiles.

Chaque groupe de discussion devait répondre à cinq questions. Pour chacune des questions, les suggestions devaient être réparties en trois catégories :

1. Continuer – que devrait continuer de faire le CCPA?
2. Arrêter – que devrait arrêter de faire le CCPA?
3. Commencer – que devrait commencer à faire le CCPA?

Chaque suggestion a ensuite été examinée pour établir si sa mise en place était sous le contrôle du CCPA ou non, ou si le CCPA pouvait jouer un rôle en la matière. À la fin de la séance, chaque participant a voté pour l'élément le plus important des catégories « continuer, arrêter, commencer » et ce, pour chacune des questions.

Après la pause pour le déjeuner, les cinq groupes ont poursuivi leur travail jusqu'au milieu de l'après-midi. À la séance plénière, les rapporteurs ont présenté les principales conclusions de leurs groupes respectifs, puis il y a eu une brève période de questions.

M. Jim Thornhill, Ph.D., vice-président du Conseil du CCPA, a présenté le *Résumé des activités de la journée* (voir à la page 18). Ensuite, M. Bjarnason a procédé à une récapitulation dans son *Mot de la fin* (voir à la page 19).

En plus du présent rapport et des notes prises par les secrétaires de chaque groupe de discussion, les présentations faites lors des séances plénières du matin et de l'après-midi ont été enregistrées sur bande vidéo par le CCPA et archivées en format DVD.

Résumé des présentations des conférenciers invités

Répondre aux besoins du milieu universitaire : les points de vue des 13 grandes universités

W.E. Hewitt, Ph.D., University of Western Ontario

Les 13 grandes universités reçoivent globalement 85 pour cent de tout le financement accordé par les IRSC au Canada; comptent approximativement pour 70 pour cent de toute la recherche effectuée dans les universités canadiennes; et effectuent 80 pour cent de la recherche en santé dans les institutions publiques au Canada.

M. Hewitt a expliqué les différentes structures des instituts de recherche qui visent à répondre aux besoins distincts des régions. Puis, il a parlé des défis que pose la gestion de la recherche qui fait appel à l'utilisation des animaux, soulignant le sous-financement chronique de la recherche et la façon dont les 13 grandes institutions composent avec cette insuffisance de fonds.

Après avoir exprimé un fort appui envers les objectifs du CCPA et souligné l'excellente relation de travail entre les 13 grandes institutions et le CCPA, M. Hewitt a présenté des suggestions sur la façon de mieux travailler ensemble. Voici ses recommandations clés :

- l'importance pour le CCPA et les équipes d'évaluation des sites de comprendre dans quel contexte fiscal et sous quelles contraintes les 13 grandes universités fonctionnent;
- la nécessité d'accroître la prise de conscience de l'émergence d'une pénurie de vétérinaires préposés aux animaux de laboratoire au Canada et d'autre personnel spécialisé – et la nécessité d'élaborer des programmes de formation pour résoudre cette pénurie;
- l'importance de vérifier les renseignements sur les sites visités auprès des nombreuses parties intéressées avant, durant et même après les visites de sites;
- la nécessité de favoriser la consultation et d'éviter les tendances à voir et à appliquer les lignes directrices de façon prescriptive;
- et la nécessité d'appliquer les lignes directrices en tenant compte de la taille, de l'étendue des activités, des contraintes financières et du rendement passé des institutions.

M. Hewitt a remercié le CCPA de lui avoir demandé de participer au présent exercice d'examen et de l'occasion de travailler en collaboration pour atteindre l'objectif commun qui consiste à atteindre l'excellence dans la recherche faisant appel à l'utilisation des animaux.

Priorités des clients industriels du CCPA

Simon Authier, D.M.V., LAB Pre-Clinical Research International

M. Authier a d'abord fait une comparaison des systèmes de soin des animaux qu'il a connus au Canada, aux É.-U. et au Danemark. Du point de vue de l'industrie, il juge que la démarche du CCPA est la meilleure qu'il ait vue à ce jour. Il a aussi émis le commentaire qu'il préférerait un système d'examen par les pairs qu'un système imposé par la législation.

Le premier sujet abordé par M. Authier a été celui de la perspective mondiale. Il a déclaré que la reconnaissance internationale de la certification par le CCPA est cruciale pour l'industrie. Plusieurs sociétés sont actives dans plusieurs pays et ont des exigences mondiales en matière de protection des animaux. Elles doivent envisager les exigences en ce domaine d'un point de vue international. M. Authier a déclaré que dans certains cas, l'Europe a des exigences plus rigoureuses en matière de politique en ce qui concerne l'utilisation des animaux en science. Selon lui, cela pourrait poser une menace pour le Canada sur le plan de la concurrence : les sociétés pourraient déménager leurs activités de recherche si elles avaient l'impression que les normes du CCPA n'étaient pas suffisantes. Il a recommandé que le CCPA entreprenne une surveillance stratégique pour comprendre comment le Canada se compare à l'échelle mondiale et lui a conseillé d'adopter une position pro-active pour demeurer concurrentiel.

M. Authier a indiqué que certaines lignes directrices sont plus adaptées à la recherche universitaire et ne sont pas applicables à l'industrie. Il a suggéré la nécessité de lignes directrices dans des domaines qui profiteraient à l'industrie, notamment : la surveillance post-approbation; les points limites de l'euthanasie dans les tests réglementaires; un processus d'examen des protocoles qui distingue les tests réglementaires et la recherche non réglementaire; la structure institutionnelle et l'adoption de la pratique des rapports annuels pour les tests réglementaires.

Pour accélérer l'amélioration des programmes dans les disciplines réglementées, il a suggéré de faciliter l'accès aux pratiques de soin des animaux qui sont utilisées dans les programmes approuvés par les organismes de réglementation, en plus de procéder à un recensement des pratiques de l'industrie en matière de soin des animaux.

M. Authier a parlé de la menace que constituent les activistes des droits des animaux et du fait que, par crainte de devenir des cibles, les institutions sont réticentes à promouvoir les avantages de l'utilisation des animaux. Il a ajouté que des ressources, une planification intégrée et des initiatives nationales sont nécessaires pour éduquer le grand public au sujet de la recherche qui fait appel à l'utilisation des animaux.

En ce qui concerne les animaleries, il a déclaré qu'il est nécessaire de se concentrer sur les initiatives qui bénéficient aux animaux. Les efforts devraient être déployés dans des initiatives pratiques qui sont avantageuses pour les animaux tout en évitant les processus bureaucratiques et les questions qui n'ont aucun effet réel sur les animaux.

M. Authier a émis des commentaires sur les défis que les institutions doivent relever pour offrir une formation au personnel technique et scientifique. Il a suggéré qu'il existe un potentiel pour un échange de personnel et de programmes de formation à l'échelle nationale.

Il a terminé en signalant la nécessité d'étendre les lignes directrices et les exigences en matière de soin des animaux aux fournisseurs d'animaux de laboratoire qui ne sont pas certifiés par le programme du CCPA.

Le CCPA en tant qu'organisme quasi réglementaire fondé sur l'examen par les pairs : possibilités et limites

Patricia Wilson, LL.B., Osler, Hoskin & Harcourt, avocats et conseillers juridiques

Mme Wilson a commencé sa présentation en décrivant le type d'organisation qu'est le CCPA : une organisation hybride privée-publique qui exerce ses activités sans autorisation législative, mais dont les normes sont exigées des parties qui sont réglementées par ou qui reçoivent des fonds d'organismes publics qui ont une autorisation législative.

Le but et les objectifs du CCPA sont de nature « publique » et non pas privée. Le CCPA est un organisme qui auto-réglemente de façon consensuelle plutôt qu'un organisme qui pratique l'exécution descendante. La structure consensuelle et volontaire d'évaluation par les pairs et d'établissement de normes donne son efficacité au système de conformité du CCPA.

La meilleure façon de caractériser le CCPA, compte tenu de son but public et de son fonctionnement privé, est de dire qu'il s'agit d'un « organisme quasi réglementaire » plutôt qu'un organisme de réglementation ou d'une organisation industrielle privée. M^{me} Wilson a décrit les différentes possibilités et limites du statut quasi réglementaire. Puis, elle a résumé les aspects pertinents de ce statut pour le CCPA :

- Les exigences en matière de droit public ont principalement trait à la procédure.
- Les exigences en matière de droit public laissent une grande latitude au CCPA pour prendre des décisions de fond et pour développer une structure d'examen par les pairs.
- Le fait de répondre aux exigences du droit public protège les décisions équitables sur le plan de la procédure des contestations ou des attaques qui pourraient autrement provenir des détenteurs d'un Certificat de Bonnes pratiques animales – BPA^{MD} et aux groupes d'intérêt.
- Le statut quasi réglementaire implique que le CCPA :
 - conserve une indépendance institutionnelle par rapport aux membres, aux bailleurs de fonds, aux détenteurs d'un certificat et aux parties intéressées;
 - établit des normes objectives et fondées sur le savoir;
 - procède à des évaluations équitables sur le plan des procédures;
 - fasse des recommandations et prenne des décisions fondées sur la raison;
 - et ait une approche et une prise de décision cohérentes.
- Les normes du droit public exigent que les décisions soient cohérentes, ce qui exige de soutenir les participants aux CPA et aux comités d'évaluation sur les plans de la formation et des ressources. La structure du CCPA « fondée sur la communauté » et la participation volontaire font que la formation est importante.
- Le CCPA possède un modèle d'évaluation solide sur le plan de la procédure, une procédure disciplinée quant à l'établissement de normes fondées sur le savoir, et une structure robuste de prise de décision.
- La reconnaissance des critères d'équité du droit public dans la prise de décision du CCPA renforce son modèle de normes et d'évaluation fondé sur l'examen par les pairs et rehausse sa position et sa réputation en tant qu'organisme quasi réglementaire et d'établissement de normes.

Il faut prendre bonne note que la nécessité de l'« indépendance » par rapport à ceux que le CCPA régit signifie que celui-ci ne devrait pas promouvoir ni se faire porte-parole sur des questions qui outrepassent l'adoption ou l'emploi de ses normes, les attributs et la valeur de son Certificat de Bonnes pratiques animales – BPA^{MD} et des préoccupations qui ont trait au bien-être des animaux de façon générale.

Groupes de discussion – Sommaire par thème

Remarque — Quand le groupe a voté pour l'élément le plus important dans les catégories « continuer, arrêter, commencer » d'une question, les résultats apparaissent entre parenthèses.

THÈME I Reconnaître les besoins des participants aux programmes du CCPA

Q1 – Que peut faire le CCPA pour reconnaître la réalité des enjeux qui se posent aux institutions de recherche en matière de financement et de coûts?		
	Groupe A	Groupe C
Continuer	<ul style="list-style-type: none"> les recommandations devraient demeurer des recommandations, ne pas être prescriptives (5) conserver le même niveau de soins acceptable sans égard à la taille de l'institution (5) une base de données pour les directeurs d'évaluation pour qu'ils agissent comme consultants (2) 	<ul style="list-style-type: none"> continuer l'entrevue de fin d'évaluation et tenter de l'améliorer par un meilleur dialogue
Arrêter	<ul style="list-style-type: none"> les comités d'évaluation doivent être libres et indépendants des « agendas » des membres des CPA locaux et des chercheurs (10) les comités d'évaluation doivent être sensibles aux éléments (animaleries) des grandes institutions qui entraînent une certaine variabilité intra-institutionnelle (2) 	<ul style="list-style-type: none"> (aucun commentaire)
Commencer	<ul style="list-style-type: none"> travailler avec les fondations (ONG) pour discuter des coûts réels de la recherche (6 votes) nécessité d'examiner les pratiques exemplaires à l'échelle internationale pour découvrir comment les autres institutions composent avec les problèmes de financement (4) adopter un mécanisme pour que les gens puissent créer leur propre programme avec le financement obtenu, p. ex., sensibilité de la FCI à l'infrastructure de la protection des animaux (2) veiller à l'indépendance des laboratoires par rapport aux institutions, comme les universités, pour éviter les situations de conflit d'intérêt être conscient des coûts directs et indirects de l'institution – protéger l'argent affecté au soin des animaux dans les budgets de fonctionnement le CCPA doit veiller à une meilleure liaison avec les IRSC et le CRSNG sur les questions de financement 	<ul style="list-style-type: none"> un Certificat de Bonnes pratiques animales – BPA^{MD} échelonné en fonction des ressources affectées aux animaleries et de leurs fonctions extraire les normes des lignes directrices qui permettent de conserver un certificat de BPA par échelon fonctionnel planification de l'infrastructure et outil de prévision (Web et autres) pour que es animaleries planifient en fonction des nouvelles activités de recherche (aucun commentaire)

Q2 – Que peut faire le CCPA pour réduire le fardeau administratif et réglementaire des institutions et des chercheurs?			
	Groupe B	Groupe D	Groupe E
Continuer	<ul style="list-style-type: none"> continuer de se concentrer sur les animaux au niveau des cages conserver la documentation de pré-évaluation actuelle, mais la simplifier 	<ul style="list-style-type: none"> fournir les renseignements aux comités de protection des animaux – expliquer pourquoi les renseignements sont exigés, p.ex., expliquer aux chercheurs pourquoi le libellé de la description est important (11) 	<ul style="list-style-type: none"> continuer de travailler sur un mécanisme pour l'examen du mérite scientifique
Arrêter	<ul style="list-style-type: none"> arrêter de s'occuper de questions qui n'ont pas d'effet direct sur le soin des animaux; p. ex., la gestion des comités de protection des animaux (par exemple, les avantages pour les membres des CPA) 	<ul style="list-style-type: none"> cesser d'aligner du cycle d'évaluation avec le cycle des subventions (4) pour les visites intérimaires, diminuer les exigences en matière de documentation et penser à la valeur ajoutée – plus lourd la sixième année (1) les animaux morts ne doivent pas être rapportés, mais les protocoles d'utilisation des animaux sont exigés... pourquoi? Cela devrait être une décision institutionnelle. La même question se pose pour les spécimens destinés aux musées. (1) permettre que les recommandations régulières soient traitées lors de l'évaluation suivante la préparation des documents pour les visites d'évaluation demeure astreignant et bureaucratique pour les grandes institutions qui ont plusieurs animaleries – très complexe et long 	<ul style="list-style-type: none"> (aucun commentaire)
Commencer	<ul style="list-style-type: none"> normalisation et simplification des renseignements fournis lors de la pré-évaluation (par exemple, utilisation de listes de vérification) les pressions et contraintes financières devraient être soulignées dans la documentation de pré-évaluation meilleur alignement avec la vérification des trois organismes subventionnaires en ce qui concerne le processus, les résultats et les attentes 	<ul style="list-style-type: none"> Fiche d'utilisation des animaux d'expérimentation (FUAE) – valeur ajoutée au bien-être des animaux? Coût-avantage et valeur ajoutée au bien-être des animaux (6) s'il n'y a pas de valeur ajoutée, elle devrait être éliminée des exigences une valeur ajoutée peut être la reddition de comptes publique – l'amélioration des procédures... base de données du CCPA pour rapporter les quantités d'animaux – en lien avec le logiciel de l'institution qui est l'utilisateur final quand c'est possible (5) outil(s) pour mesurer le succès du CCPA – le succès devrait être présenté en fonction des Trois R. Pour la réduction – quel devrait être le 	<ul style="list-style-type: none"> commencer à recourir à des améliorations électroniques (FUAE, formulaire d'examen des programmes) et du moteur de recherche du site Web du CCPA (6) évaluer moins souvent (tous les 4 ans) (2) une fois par année, tenue des réunions des CPA par téléconférence; tenir les autres en personne synchroniser l'évaluation avec celle de l'AAALAC encourager les grandes institutions à agir comme mentors des plus petites être conscients de l'augmentation du fardeau administratif

		<p>dénominateur? (p. ex., dollars investis dans la recherche – autre). Effet sur les institutions au chapitre du fardeau administratif (2)</p> <ul style="list-style-type: none"> • harmonisation des dates d'échéance et des renseignements demandés quand il y a plusieurs obligations-responsabilités réglementaires de surveillance (p. ex., le CCPA, OMAFRA) (2) • animaux utilisés pour l'enseignement – y a-t-il possibilité de simplifier de quelque façon les demandes des comités de protection des animaux? 	
--	--	--	--

THÈME II Amélioration de la prestation des programmes du CCPA

Q3 – Que peut faire le CCPA pour adapter les évaluations à la taille des institutions, à leur type ainsi qu'à l'étendue de leur utilisation des animaux?		
	Groupe B	Groupe D
Continuer	<ul style="list-style-type: none"> • porter attention aux capacités institutionnelles <ul style="list-style-type: none"> – demeurer flexible quant à la méthode de livraison des soins – reconnaître les différences entre les grandes et les petites institutions : la méthode de livraison des soins, et non pas sa qualité, peut varier d'une institution à l'autre 	<ul style="list-style-type: none"> • l'utilisation de plusieurs équipes d'évaluation pour les grandes institutions, en les adaptant aux aspects spécifiques à couvrir tels que les activités sur le site et hors site, la recherche médicale, pharmacologique, en agriculture, etc... (5) • la disponibilité d'experts au sein des équipes, au besoin (3) • continuer d'analyser le bassin des participants aux équipes d'évaluation pour veiller à ce que ces dernières correspondent exactement à ce qui se passe à l'institution sous évaluation (2)
Arrêter	<ul style="list-style-type: none"> • d'être trop prescriptif dans les recommandations <ul style="list-style-type: none"> – mettre l'accent sur la conformité aux lignes directrices plutôt que sur la réglementation – améliorer le dialogue post-évaluation 	<ul style="list-style-type: none"> • (aucun commentaire)
Commencer	<ul style="list-style-type: none"> • l'amélioration du dialogue post-évaluation • le dialogue avec l'industrie pour développer une approche consensuelle plutôt que réglementaire <ul style="list-style-type: none"> – faire en sorte que les normes du CCPA soient à la hauteur des meilleures normes de l'industrie 	<ul style="list-style-type: none"> • revoir la taille du bassin des participants aux équipes d'évaluation pour rehausser la compétence et l'expérience des évaluateurs, particulièrement pour maintenir l'uniformité entre les évaluations ou pour ajouter des experts en vue d'aider à des éléments de l'évaluation (8) • se donner des moyens pour avoir l'assurance que les comités de protection des animaux sont en mesure d'évaluer adéquatement et de façon satisfaisante les activités hors site, les études sur le terrain ou les opérations effectuées dans d'autres pays (6)

Q4 – Qu'est-il possible de faire pour accroître l'uniformité dans l'application des normes du CCPA d'une équipe d'évaluation à l'autre et d'un CPA à l'autre?		
	Groupe A	Groupe C
Continuer	<ul style="list-style-type: none"> faire en sorte que les recommandations soient cohérentes entre les institutions (9) fournir des renseignements au sujet des raisons d'une suggestion faite à une institution, et l'institution devrait de son côté fournir une justification raisonnable pour refuser de mettre en œuvre la suggestion (3) la participation du personnel (du CCPA) à chaque équipe la diversité des suggestions à retenir pour améliorer les programmes de soin et d'utilisation des animaux 	<ul style="list-style-type: none"> continuer de former les membres des équipes d'évaluation sur la politique du CCPA sur les projets impliquant deux institutions ou plus les membres des équipes d'évaluation encouragent les administrateurs à veiller à la cohérence de l'application des lignes directrices du CCPA veiller à ce que le directeur des évaluations ait la possibilité de revoir le détail de l'historique et des rapports antérieurs avec l'équipe d'évaluation
Arrêter	<ul style="list-style-type: none"> (aucun commentaire) 	<ul style="list-style-type: none"> (aucun commentaire)
Commencer	<ul style="list-style-type: none"> des modules de formation pour les membres des comités de protection des animaux et des équipes d'évaluation (6) le rapport d'évaluation vu (relu) par le directeur de l'évaluation du CCPA (4) une façon centralisée de recueillir des renseignements sur les enjeux, les protocoles de protection des animaux à risque élevé ou invasifs, et l'endroit où le personnel de soins animaliers peut accéder à de l'information sur les pratiques exemplaires ou les recommandations (1) une certaine continuité d'une visite à l'autre au chapitre des membres des équipes d'évaluation (1) rationaliser les lignes directrices d'importance pour chaque institution les réponses doivent être cohérentes d'un directeur des évaluations à l'autre 	<ul style="list-style-type: none"> le CCPA doit encourager les institutions à prendre d'anciens membres d'équipes d'évaluation dans leur personnel pour conseiller ainsi que pour encadrer leur programme de soin des animaux, pour reconnaître leur service et créer de la valeur veiller à ce que, lors d'une visite d'évaluation, un membre de l'équipe d'évaluation antérieure d'un site particulier soit présent distinguer les « normes » des « lignes directrices » dans les directives du CCPA

Q5 – Comment le processus d'évaluation pourrait-il favoriser davantage l'apport des scientifiques?		
	Groupe B	Groupe E
Continuer	<ul style="list-style-type: none"> (aucun commentaire) 	<ul style="list-style-type: none"> mettre l'accent sur les rencontres avec le comité et les scientifiques plutôt que de simplement visiter les animaleries (6) examiner des protocoles individuels
Arrêter	<ul style="list-style-type: none"> (aucun commentaire) 	<ul style="list-style-type: none"> (aucun commentaire)
Commencer	<ul style="list-style-type: none"> demander aux institutions de faire participer des scientifiques au processus de pré-évaluation <ul style="list-style-type: none"> cette mesure est une recommandation à l'institution, pas une exigence utiliser une liste de vérification pour simplifier ce processus 	<ul style="list-style-type: none"> augmenter le temps consacré à l'échange collégial durant les visites d'évaluation (3) encourager les chercheurs à participer aux rencontres avec l'équipe d'évaluation] (3)

	<ul style="list-style-type: none"> faire participer les chercheurs au processus d'évaluation, si possible, compte tenu des contraintes de temps 	<ul style="list-style-type: none"> plus grand dialogue pré-visite entre l'équipe d'évaluation et le CPA (3) ajouter plus de scientifiques sur l'équipe d'évaluation que des scientifiques accompagnent les équipes d'évaluation durant les visites de site éviter de supplanter le CPA
--	--	--

Q6 – Comment les institutions et les chercheurs peuvent-ils fournir un plus grand apport durant la démarche d'élaboration d'un nouveau document de lignes directrices?			
	Groupe A	Groupe C	Groupe D
Continuer	<ul style="list-style-type: none"> continuer d'avoir des lignes directrices basées sur les « observations de terrain », c.-à-d. écrites par des personnes qui ont été réellement sur le terrain et participé au processus (8) continuer le programme de boursiers post-doctoraux qui vont au CCPA en raison de leur participation aux lignes directrices (4) 	<ul style="list-style-type: none"> poursuivre le processus d'examen de la première ébauche tel quel 	<ul style="list-style-type: none"> la poursuite de l'appui des chercheurs est un élément crucial de l'élaboration et de la mise en œuvre de lignes directrices qui leur sont acceptables (8) 60 jours, est-ce trop long, trop court ou suffisant? (2) publication des lignes directrices dans le site Web du CCPA durant 60 jours – nécessité d'informer les parties intéressées des possibilités de réagir
Arrêter	<ul style="list-style-type: none"> (aucun commentaire) 	<ul style="list-style-type: none"> (aucun commentaire) 	<ul style="list-style-type: none"> reconsidérer la distribution des versions provisoires par les systèmes administratifs institutionnels? – Effet sur le fardeau réglementaire
Commencer	<ul style="list-style-type: none"> cibler des personnes (experts) dans les institutions pour examiner les versions provisoires (8) fournir des outils électroniques pour faciliter le travail sur les versions provisoires – fournir un site sécuritaire où il est possible de soumettre sa rétroaction (4) consulter largement dès les premières étapes, plutôt qu'aux dernières 	<ul style="list-style-type: none"> demander des noms d'experts aux institutions quand les versions provisoires sont distribuées pour la révision générale, demander aux CPA les noms d'experts réviseurs éventuels 	<ul style="list-style-type: none"> les parties intéressées doivent être informées des occasions de réagir quand les lignes directrices sont publiées dans le site Web du CCPA – rétroaction sur la façon de diffuser (7) avis et temps opportun dans le contexte des calendriers universitaires, des cycles de subvention, etc. – pas en juillet-août (7) produire des résumés des lignes directrices pour aider à composer avec leur longueur (6)

THÈME III Travailler ensemble

Q7 – Comment le CCPA, les CPA et les autres intervenants peuvent-ils accroître l'accès des chercheurs aux documents d'EFC?			
	Groupe B	Groupe D	Groupe E
Continuer	<ul style="list-style-type: none"> engagement à produire de nouveaux modules de formation et à mettre à jour ceux qui existent rechercher les collaborations possibles ou l'adoption d'autres ressources de formation conserver et donner de l'expansion au site Web et aux ressources qui y sont associées poursuivre la participation du secteur des lignes directrices aux conférences scientifiques continuer d'encourager les institutions à investir dans l'éducation permanente pertinente 	<ul style="list-style-type: none"> continuer d'expliquer (et de développer sur le sujet de) le recours aux Trois R et comment l'utilisation des animaux est surveillée, et améliorer la diffusion de cette information – sans être un défenseur de l'utilisation des animaux (8) concevoir des méthodes de diffusion de l'information à l'aide des technologies de l'information (TI), y compris les nouveaux outils de communication (3) recenser les clientèles, leurs besoins et leurs besoins organisationnels (CCPA et autre) (2) 	<ul style="list-style-type: none"> (aucun commentaire)
Arrêter	<ul style="list-style-type: none"> (aucun commentaire) 	<ul style="list-style-type: none"> (aucun commentaire) 	<ul style="list-style-type: none"> (aucun commentaire)
Commencer	<ul style="list-style-type: none"> mettre sur pied une équipe de conférenciers, qui sont des membres ou d'anciens membres du CCPA, qui visiteraient les institutions séminaires Web et possibilités d'apprentissage en ligne envoyer des résumés des lignes directrices et d'autres ressources aux présidents ou aux coordonnateurs des CPA pour qu'ils les transmettent aux chercheurs et au personnel pertinent 	<ul style="list-style-type: none"> augmenter les ressources pour accroître les communications (6) <ul style="list-style-type: none"> adapter les communications aux clientèles ciblées améliorer l'image publique du CCPA au moyen d'un site Web et de ressources accrues améliorer la communication au sujet des Trois R pour les scientifiques et le public développer sur la façon dont l'utilisation des animaux est surveillée et sur le recours aux Trois R, et améliorer la diffusion de cette information – sans être un défenseur de l'utilisation des animaux mode d'accès à l'information et diffusion aux représentants du public formation pour les comités de protection des animaux, pour les représentants du public traduction en vue du développement international (3) échanger les documents de formation à l'échelle internationale par l'intermédiaire de personnes-ressources étendue de la responsabilité du CCPA au sujet de l'EFC 	<ul style="list-style-type: none"> commencer à recourir aux séminaires Web et aux vidéos pour les ateliers, les séminaires et les présentations (5) examiner la possibilité de conduire des modules de formation directement par l'intermédiaire du CCPA (2) une utilisation plus efficace du site Web du CCPA créer un mécanisme pour la diffusion des grandes universités aux petites donner une direction aux institutions sur ce qu'elles devraient faire des politiques et des lignes directrices que le CCPA envoie pour obtenir des rétroactions; et le CCPA devrait exprimer qu'il veut des rétroactions et comment les universités devraient lui en fournir élaborer des lignes directrices pour le renouvellement de la certification

		<ul style="list-style-type: none"> évaluation formelle de l'effet du Programme national de formation institutionnelle des utilisateurs d'animaux (PNFIUA) 	
--	--	--	--

Q8 – Le mandat du CCPA est de promouvoir un niveau élevé de connaissances, de conscience et de sensibilité inhérent aux principes éthiques de l'utilisation des animaux à des fins scientifiques. Que peuvent faire pour leur part les participants au programme du CCPA pour promouvoir la valeur de la recherche à l'aide des animaux auprès des médias et du public?			
	Groupe A	Groupe C	Groupe E
Continuer	<ul style="list-style-type: none"> (aucun commentaire) 	<ul style="list-style-type: none"> promouvoir et renforcer le rôle des Trois R au sein du CCPA 	<ul style="list-style-type: none"> aiguiller les médias et autres vers les organismes appropriés, mais ne pas commenter ni faire la promotion de l'utilisation des animaux pour la recherche (selon l'énoncé de mission du CCPA)
Arrêter	<ul style="list-style-type: none"> cesser de demander au CCPA de promouvoir l'utilisation des animaux pour la recherche (9) 	<ul style="list-style-type: none"> le CCPA doit cesser de faire peu ou de ne rien faire dans le domaine de la promotion et plutôt promouvoir les éléments positifs 	<ul style="list-style-type: none"> (aucun commentaire)
Commencer	<ul style="list-style-type: none"> quel est le problème que cette question soulève? (6) examen des pratiques exemplaires des lieux, régions ou pays qui ont fait l'expérience d'une mauvaise presse (5) offrir une voix unifiée aux chercheurs, même au sein des institutions, pour présenter ce que la recherche a réalisé, comment et pourquoi elle l'a fait, au moyen d'un plan de communication intégré de quelque sorte (1) 	<ul style="list-style-type: none"> le CCPA doit adopter un rôle de chef de file dans la promotion d'une bonne pratique pour assurer le bien-être des animaux utilisés pour la recherche au Canada accroître les liens avec les organisations de promotion de la recherche qui fait appel à l'utilisation des animaux diriger un effort d'éducation publique pro-active sur la recherche qui fait appel à l'utilisation des animaux 	<ul style="list-style-type: none"> le CCPA devrait aiguiller les autres vers les institutions et les organismes de financement

Q9 – Que peuvent faire les institutions pour s'attaquer à la pénurie de vétérinaires et de personnel technique qui ont des compétences en matière de science des animaux de laboratoire et de médecine?		
	Groupe B	Groupe D
Continuer	<ul style="list-style-type: none"> continuer à encourager les techniciens à se diriger vers la recherche qui fait appel à l'utilisation des animaux de laboratoire 	<ul style="list-style-type: none"> mettre l'accent sur la valeur qu'il y a à participer aux comités de protection des animaux et aux programmes d'utilisation des animaux – formation (6)
Arrêter	<ul style="list-style-type: none"> (aucun commentaire) 	<ul style="list-style-type: none"> enjeu : stigmatisation des carrières dans la recherche qui fait appel à l'utilisation des animaux (7)

Commencer	<ul style="list-style-type: none"> • rendre attrayants les cours facultatifs et les stages pour les étudiants (vétérinaires et techniciens) de premier cycle • favoriser la participation des vétérinaires à la recherche, tout en gardant à l'esprit les conflits d'intérêt possibles • encourager les vétérinaires à s'inscrire dans des écoles d'études supérieures pour acquérir une expérience de la recherche 	<ul style="list-style-type: none"> • soutien financier institutionnel pour la formation des vétérinaires (certificat en recherche qui fait appel à l'utilisation des animaux de laboratoire) (7) • comment utiliser au mieux les ressources vétérinaires – les appuyer au moyen d'un soutien administratif, sécrétariat et financier (7) • focaliser sur les partenariats chercheur principal – vétérinaire – technicien et sur la valeur ajoutée – analyse comparative internationale (p. ex., NIH – biologie moléculaire – parcours de carrière des vétérinaires) (3) • personnel de protection des animaux de premier échelon : recrutement – programmes de formation – argent – description d'emploi – possibilité d'avancement (2) • exposition hâtive au perfectionnement professionnel (premier cycle) (1) • exposition au niveau secondaire • recrutement des étudiants vétérinaires fondé sur l'intérêt, les antécédents • promotion de parcours de carrières non traditionnels • emplois d'été • documents de l'ACSAL en ligne, soutien financier pour la gestion du système et l'évaluation des techniciens • modèles de financement • offrir des salaires plus attrayants • accès aux ressources vétérinaires et publicisation des ressources
------------------	--	--

Q10 – Comment les bailleurs de fonds (organismes subventionnaires, fondations reliées à des maladies particulières, Fondation canadienne pour l'innovation, Génome Canada, ministères et organismes fédéraux et provinciaux à vocation scientifique, zoos et aquariums, industrie et autres) des activités scientifiques pour lesquelles on utilise des animaux (recherche, enseignement et autres fins éducatives, tests réglementaires) peuvent-ils, ensemble et avec le CCPA, recourir à des communications intégrées pour être à l'avant-garde des bonnes pratiques animales à des fins scientifiques?			
	Groupe A	Groupe C	Groupe E
Continuer	<ul style="list-style-type: none"> • l'alliance des bailleurs de fonds avec le CCPA pour promouvoir les bonnes pratiques animales est importante et il serait bon que ça continue et augmente (10) • les bulletins des bailleurs de fonds pour les activités du CCPA, p. ex., le CRSNG et les IRSC ont participé à ce forum particulier pour aider à recueillir les commentaires – c'est une initiative positive qui montre comment ces éléments peuvent être reliés (1) 	<ul style="list-style-type: none"> • (aucun commentaire) 	<ul style="list-style-type: none"> • (aucun commentaire)
Arrêter	<ul style="list-style-type: none"> • arrêter les vérifications additionnelles de l'utilisation et du soin des animaux par les trois 	<ul style="list-style-type: none"> • (aucun commentaire) 	<ul style="list-style-type: none"> • (aucun commentaire)

	conseils ou les combiner avec les visites d'évaluation du CCPA (3)		
Commencer	<ul style="list-style-type: none"> • nouveaux concours pour la recherche sur les meilleures pratiques et l'éthique relatives aux animaux (utiliser le modèle des Trois R) (7) • les bailleurs de fonds devraient exiger plus de renseignements des chercheurs au sujet des modèles animaux utilisés (4) • reconnaître dans nos publications que la bonne pratique animale a été suivie par tous les organismes subventionnaires (1) 	<ul style="list-style-type: none"> • le CCPA devrait consulter les organismes subventionnaires pour évaluer leur intérêt à l'égard d'une démarche de communication conjointe pour en arriver à une bonne pratique animale en science 	<ul style="list-style-type: none"> • éduquer les décideurs en vue d'obtenir des fonds pour couvrir autant les coûts indirects que les coûts directs (7) • clarifier où la participation des trois conseils commence et où le CCPA commence en ce qui concerne les vérifications (2) • les bailleurs de fonds devraient financer entièrement les projets

Similitudes et différences qualitatives

La mobilisation des parties intéressées

Contrairement au forum de 1998, alors qu'un questionnaire avait été distribué exclusivement aux personnes qui allaient participer au forum, le questionnaire pour le Forum 2008 a été rendu accessible à toutes les parties intéressées avec l'aide des organismes subventionnaires. Le but était de joindre autant d'utilisateurs d'animaux que possible au pays. Le nombre de réponses a triplé les attentes et a été une indication claire d'un haut degré d'intérêt et d'engagement de la part des parties intéressées envers le CCPA.

Il est aussi utile de mentionner que tant les répondants institutionnels qu'individuels ont exprimé un appui ferme au rôle que joue le CCPA dans la fourniture de documents et de programmes éducatifs excellents et complets ainsi que dans l'orientation opportune dans les secteurs en émergence ou qui existent déjà et qui prennent de l'importance. Les deux groupes de répondants ont pris le temps de définir clairement leurs besoins en tant que parties intéressées et d'offrir des suggestions sur les avenues que le CCPA devrait explorer pour répondre à ces besoins.

THÈME I

Besoins et préoccupations des parties intéressées

Les préoccupations qui suivent ont été reconnues comme étant les plus sérieuses par les personnes qui ont répondu au questionnaire. Ces préoccupations ont été reprises par les 13 grandes universités et dans les lettres qui ont été envoyées aux organismes subventionnaires au début de 2008.

- Reconnaître la réalité des questions du financement et des coûts [36/180 = 20,0 %] – les recommandations des équipes d'évaluation ne devraient pas être prescriptives mais adaptées à l'institution; le CCPA devrait travailler avec les fondations (ONG) et les autres bailleurs de fonds pour discuter des coûts réels de la recherche.
- Réduire le fardeau administratif et réglementaire des institutions et des chercheurs [31/180 = 17,2 %] – la préparation des documents pour les visites d'évaluation demeure dispendieuse et mécaniste pour les grandes institutions qui ont plusieurs animaleries; commencer à apporter des améliorations électroniques (p. ex., FUAE, formulaire d'examen des programmes) et améliorer la capacité du moteur de recherche.
- Pénuries de personnel [24/180 = 13,3 %] – continuer à encourager les techniciens à se diriger vers la recherche qui fait appel à l'utilisation des animaux de laboratoire; rendre les cours facultatifs et les stages attrayants pour les étudiants vétérinaires et les techniciens de premier cycle; encourager la participation des vétérinaires à la recherche.

THÈME II

Commentaires des parties intéressées sur les programmes du CCPA

Il y a un consensus parmi les répondants au questionnaire et les participants au forum sur tous les points qui suivent, sauf le premier. La recommandation voulant que le CCPA fasse la promotion de la valeur de la recherche qui fait appel à l'utilisation d'animaux a été fortement rejetée par les participants au forum, probablement sur la foi des clarifications fournies par la conseillère juridique du CCPA au sujet des limites que lui impose son statut d'organisme quasi réglementaire. Toutefois, tant les répondants au questionnaire que les participants au forum sont d'accord pour dire que le CCPA devrait jouer un rôle dans l'éducation des Canadiens au sujet des programmes et des protections qui existent pour veiller à l'utilisation éthique des animaux à des fins scientifiques.

- Le CCPA devrait promouvoir la valeur de la recherche qui fait appel à l'utilisation des animaux auprès des médias, du public et des systèmes scolaires; il devrait éduquer les Canadiens sur les programmes de surveillance qui existent pour veiller à ce qu'il y ait une utilisation éthique des animaux à des fins de recherche [46/119 = 38,6 %].
- L'étendue actuelle des responsabilités et de la reddition de comptes [du CCPA] est bonne [33/119 = 27,7 %].
- L'apport du milieu de la recherche devrait être sollicité et faire l'objet d'échanges aux étapes de la planification des lignes directrices [10/45 = 22,2 %].
- Il faudrait accroître la disponibilité des programmes de formation et des ateliers dans l'ensemble du pays [6/32 = 18,8 %].
- Il n'y a pas de préoccupations; le programme d'évaluation actuel fonctionne bien [7/39 = 18,0 %].

THÈME III

Travailler ensemble pour de bonnes pratiques animales en science

- [Les bailleurs de fonds] devraient aider à financer les coûts réels des soins aux animaux, y compris l'aide relative aux coûts annuels et indirects ainsi qu'à l'amélioration et à l'expansion des installations et de l'infrastructure de soin des animaux (peut-être au moyen d'un programme de contrepartie) [27/93 = 29,0 %].
- Des programmes de formation de base (y compris la formation sur les espèces non traditionnelles) devraient être élaborés et rendus accessibles à tous les animaliers et assistants à la recherche partout au Canada [15/101 = 14,9 %].
- Il devrait y avoir de meilleurs programmes d'éducation et de formation pour que le personnel vétérinaire et technique développe des habiletés complémentaires en science, en médecine et en soin des animaux [11/90 = 12,2 %].
- Les institutions doivent affecter les ressources adéquates pour élaborer et soutenir leurs programmes de soin et d'utilisation des animaux, y compris les animaleries et les soins vétérinaires et techniques [10/90 = 11,1 %].

Résumé des activités de la journée

Jim Thornhill, vice-président du Conseil du CCPA

M. Thornhill, Ph.D., a remercié les personnes présentes pour leur participation à faire du CCPA une meilleure organisation. Il a résumé les forces notables du CCPA, notamment :

- l'examen par les pairs;
- la participation du public dans tous les comités institutionnels et à tous les paliers du système de surveillance visant à assurer la confiance du public;
- le style de gestion qui devient de plus en plus efficient;
- la communication ouverte pour améliorer la réalisation de sa mission;
- la conscience de la reddition de comptes en ce qui concerne l'éthique dans l'utilisation des animaux;
- l'équilibre entre les évaluations, les lignes directrices ainsi que l'éducation et la formation;
- et le but bien précis de donner satisfaction à la clientèle.

M. Thornhill a passé en revue les points saillants des présentations des conférenciers invités :

- [M. Ted Hewitt, Ph.D.] Les évaluations devraient être un processus continu, aussi constructif que possible et conscient des contraintes fiscales avec lesquelles doivent composer les institutions du groupe des G-13. De plus, les lignes directrices du CCPA devraient mieux s'adapter aux différentes institutions auxquelles elles s'adressent.
- [Simon Authier] Pour l'industrie, il y a une reconnaissance de l'importance des lignes directrices du CCPA et de la nécessité de faire en sorte que celles-ci soient reconnues à l'échelle internationale. Les efforts devraient se concentrer sur les animaux au niveau de la cage.
- [Pat Wilson] Le défi qui consiste à définir le statut légal du CCPA en tant qu'organisation a été soulevé. Le CCPA est l'objet de l'examen approfondi fondé sur les exigences du « droit public », c.-à-d., relativement à la *façon* dont il travaille plutôt qu'aux résultats de son travail. Les normes du droit public exigent que le CCPA soit indépendant, objectif, impartial, transparent et équitable. Il y a des limites à ce que le CCPA peut promouvoir – il peut promouvoir une bonne pratique animale, mais pas une bonne recherche qui fait appel à l'utilisation des animaux en général.

M. Thornhill a noté les suggestions précieuses émises par les cinq groupes de discussion. Il a remercié les participants et souligné que la tâche consiste maintenant à établir les priorités et à assimiler ces idées dans l'exercice de planification du CCPA pour le bénéfice de toutes les parties intéressées.

Mot de la fin

Stephen Bjarnason, président du Conseil du CCPA

M. Bjarnason a noté la grande diversité des participants au forum et que tous ont un but commun – ils croient tous à une éthique dans l'utilisation des animaux en science.

Il a déclaré que son groupe de discussion avait réussi à atteindre un consensus sur les enjeux et les suggestions dans le cours naturel d'un dialogue plutôt qu'en conséquence d'un objectif planifié – et qu'il avait été très impressionné par la nature de cette collaboration.

M. Bjarnason a aussi affirmé qu'un rapport des délibérations du forum sera produit et qu'il servira à aider à bâtir sur les forces du CCPA. Il a mentionné qu'une copie du rapport sera envoyée par courriel à tous les participants.

Il a terminé en remerciant toutes les personnes présentes d'avoir pris le temps de participer au forum et de faire connaître leurs points de vue.

Annexe A
Liste des groupes et des participants

Groupe A

Questions assignées : N° 1, n° 4, n° 6, n° 8, n° 10

Endroit : Salon B

Animateur : Jim Thornhill

Rapporteur : Kathy Gottschall-Passott

Secrétaire : Jumoke Fasoyinu

Nom	Catégorie	Institution
François Auger	Scientifique	Hôpital Saint-Sacrement, Québec
Simon Authier	Vétérinaire	LAB Research Inc.
Stephen Barker	Directeur, vivier	Hôpital St. Michael's
Martin Cole	Représentant du public	Beaverton, Ont.
Marie Émond	Coordonnatrice, Éthique en recherche	CRSNG
Jumoke Fasoyinu	Responsable, Communications	Évaluations, CCPA
Peter Flanagan	Scientifique	University Western Ontario
Kathy Gottschall-Passott	Scientifique	University of Prince Edward Island
Gilly Griffin	Directrice de programmes	Lignes directrices et Trois R, CCPA
Hélène Héon	Vétérinaire	Centre hospitalier, Université de Montréal
Susan Marlin	Administratrice principale	Queen's University
Lynn Macdonald	Coordonnatrice, CPA	University of British Columbia
Carol Morgan	Vétérinaire	University of British Columbia
Jim Thornhill	Scientifique	University of Saskatchewan

Groupe B

Questions assignées : N° 2, n° 3, n° 5, n° 7, n° 9

Endroit : Salon C
Animateur : Stephen Bjarnason
Rapporteur : Joseph Davison
Secrétaire : Ashley Byrnes

Nom	Catégorie	Institution
Michael Baar	Directeur, Évaluations	CCPA
Stephen Bjarnason	Scientifique	Recherche et développement pour la défense Canada – Suffield
Philip Byrne	Vétérinaire	Pêches et Océans Canada – Charlottetown
Ashley Byrnes	Rédactrice scientifique	Évaluations, CCPA
Joseph Davison	Scientifique	University of Calgary
Shawn Eccles	Représentant du public	SPCA, C.-B.
Andrew Fletch	Vétérinaire	Consultant, Ontario
Ted Hewitt	Administrateur principal	University of Western Ontario
Badru Moloo	Vétérinaire	University Health Network, Toronto
Bruce Murphy	Scientifique	Université de Montréal
Bill Pearce	Gestionnaire – Programmes d'assurance qualité	Santé Canada, Ottawa
Diane Trenouth	Coordonnatrice, CPA	Carleton University
Marina Von Keyserlingk	Scientifique	University of British Columbia
Karen Wallace	Conseillère – Politiques en matière d'éthique	Instituts de recherche en santé du Canada

Groupe C

Questions assignées : N° 1, n° 4, n° 6, n° 8, n° 10

Endroit : Salon D
Animateur : Henrik Kreiberg
Rapporteur : Luc Chouinard
Secrétaire : Pascale Belleau

Nom	Catégorie	Institution
Pascale Belleau	Rédactrice scientifique	Évaluations, CCPA
Craig Bihun	Vétérinaire	Conseil national de recherches Canada, Ottawa
Ronald Charbonneau	Vétérinaire	Centre de recherche du CHUQ, Québec
Luc Chouinard	Vétérinaire	Charles River Laboratories Preclinical Serv.
Julie Dale	Directrice	Élaboration des lignes directrices, CCPA
Anne Marie de Passillé	Scientifique	Agriculture et Agroalimentaire Canada, Agassiz
Mark Evered	Administrateur principal	Thompson Rivers University, Kamloops
Marco Festa-Bianchet	Scientifique	Université de Sherbrooke
Lise Gagnier	Représentante du public	Université de Montréal
Karen Gourlay	Dir. adjointe, Animalerie	McMaster University
Henrik Kreiberg	Scientifique	Pêches et Océans Canada, Nanaimo
William McBlain	Administrateur principal	University of Alberta
Ernest Olfert	Vétérinaire	University of Saskatchewan
James Pfaus	Scientifique	Université Concordia

Groupe D

Questions assignées : N° 2, n° 3, n° 6, n° 7, n° 9

Endroit : Salon E
Animatrice : Marilyn Keaney
Rapporteur : Mark Torchia
Secrétaire : Linda Rhéaume

Nom	Catégorie	Institution
Denis Beauchamp	Scientifique	Université Laval, Québec
Marie Bédard	Directrice, Évaluations	CCPA
Suzanne Carioto	Directrice, Animalerie	Centre hospitalier, Université de Montréal
Ken Fisher	Scientifique	Fédération canadienne des sociétés de biologie
Jim Gourdon	Vétérinaire	Université McGill
Carolyn Hickey	Représentante du public	SPCA – St. John's
Sara Iverson	Scientifique	Dalhousie University, Halifax
Marilyn Keaney	Vétérinaire	Université d'Ottawa
Denis Mayrand	Administrateur principal	Université Laval, Québec
Doug Morck	Vétérinaire	University of Calgary
Linda Rhéaume	Adjointe administrative	Évaluations, CCPA
Evelina Smith	Représentante de la collectivité	Fédération des sociétés canadiennes d'assistance aux animaux
Mark Torchia	Scientifique	Centre des sciences de la santé, Winnipeg
Patricia Turner	Vétérinaire	University of Guelph

Groupe E

Questions assignées : N° 2, n° 5, n° 7, n° 8, n° 10

Endroit : Salon F
Animateur : David Buffett
Rapporteur : Edwin Kroeger
Secrétaire : Nicole Fenwick

Nom	Catégorie	Institution
John Batt	Directeur, Aquatron Facility	Dalhousie University, Halifax
Toni Bayans	Vétérinaire	University of Alberta, Edmonton
David Buffett	Représentant du public	Fédération des sociétés canadiennes d'assistance aux animaux
Gilles Demers	Directeur, Évaluations	CCPA
Nicole Fenwick	Coordonnatrice	Programme des Trois R, CCPA
Harpreet Kochhar	Scientifique	Agence canadienne d'inspection des aliments, Ottawa
Edwin Kroeger	Scientifique	Université du Manitoba, Winnipeg
Marie-Andrée Laniel	Vétérinaire	Université de Montréal
Suzanne MacDonald	Scientifique	York University, Toronto
Robert Milling	Représentant du public	Ottawa
Tom Moon	Scientifique	Université d'Ottawa
Kresimir Pucaj	Vétérinaire	Nucro-Technics, Scarborough
Suzanne Smith	Coordonnatrice, CPA	Université McGill, Montréal
Rui Wang	Administrateur principal	Lakehead University, Thunder Bay

Annexe B – Questionnaire

Forum 2008 du CCPA : S'appuyer sur sa force
Ottawa, le 3 octobre 2008

Information générale Partie A

– Lettres au CRSNG et aux IRSC

Information générale Partie B

– Questionnaire du CCPA

Partie A – Préface

Cette partie présente la synthèse de 13 lettres (5 en français et 8 en anglais) écrites au Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada (CRSNG) et aux Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC) par des institutions universitaires canadiennes. Les institutions étaient invitées à soumettre ouvertement leur évaluation du CCPA dans le cadre de la révision de la demande de subvention du CCPA aux organismes subventionnaires pour 2008-2011. Avant de faire parvenir ces lettres d'évaluation au CCPA, les organismes subventionnaires ont supprimé le nom des auteurs et des institutions afin de préserver leur anonymat.

Le contenu des lettres a été compilé en trois catégories par un consultant externe en communications :

- commentaires positifs
- commentaires négatifs
- suggestions

Chaque suggestion ou commentaire est suivi de son nombre de mentions, indiqué entre parenthèses après chaque article, et leur classement repose sur l'ordre décroissant du nombre de mentions.

Le but de cette partie est de faire un compte rendu de la rétroaction des institutions qui servira de documentation générale pour le Forum 2008 du CCAC qui se tiendra à Ottawa le 3 octobre 2008. En soi, ce document ne tente aucunement d'interpréter la signification ou l'impact des divers commentaires et suggestions; il vise seulement à présenter sous forme de compilation le contenu des lettres soumises aux organismes subventionnaires.

Le CCPA adresse ses remerciements au CRSNG et aux IRSC pour avoir remis cette information à temps pour le Forum 2008 du CCPA.

Commentaires positifs

1. Le CCPA offre des programmes et un matériel d'éducation et de formation excellents, détaillés et complets; les nouvelles lignes directrices sont produites en temps opportun et fournissent des directives nécessaires sur des aspects en expansion ou émergents. **[7 mentions]**
2. Le CCPA répond efficacement aux préoccupations du public concernant le bien-être des animaux utilisés en enseignement et en recherche et contribue à rendre plus acceptable leur utilisation à de telles fins. **[6 mentions]**
3. Le CCPA effectue un travail efficace de maintien des normes nationales au moyen de ses politiques, de ses lignes directrices et de sa surveillance de la protection des animaux utilisés en recherche – s'assurant ainsi que la science n'est pas compromise par un soin inadéquat ou par une mauvaise utilisation. **[6 mentions]**
4. Les visites d'évaluation des institutions et l'organisation d'un système de révision par les pairs représentent un important mécanisme pour l'évaluation et la normalisation du soin des animaux utilisés dans les installations universitaires. **[5 mentions]**
5. Le CCPA agit comme porte-parole pour les universités et les programmes de soin et d'utilisation des animaux; p. ex., les récentes discussions concernant le *Règlement sur les renseignements concernant les substances nouvelles (organismes)*. **[3 mentions]**
6. Le site Web du CCPA est un outil bien conçu répondant aux besoins des utilisateurs d'animaux ainsi qu'à ceux du grand public désireux d'en connaître plus sur le sujet. **[3 mentions]**
7. Le personnel du CCPA est facile à joindre et fournit une assistance en temps utile par téléphone ou par courriel. **[3 mentions]**
8. Les exigences du CCPA concernant la représentation du public au sein des comités de protection des animaux assurent la transparence et la protection contre les groupes de pression de défense du droit des animaux qui tentent d'interdire les recherches médicales faisant appel à l'utilisation des animaux. **[2 mentions]**
9. Les chercheurs sont reconnaissants du fait que le rôle du CCPA soit passé de celui de superviseur à celui de collaborateur et de réviseur par le biais des pairs. **[1 mention]**
10. Le CCPA apporte une approche équilibrée (règles du jeu équitables) par l'implantation de normes qui s'appliquent également à toutes les universités et à tous les chercheurs. **[1 mention]**
11. Le CCPA fait tous les efforts pour s'assurer que les équipes d'évaluation se composent de personnes dont l'expertise et l'expérience sont pertinentes à la recherche qui est évaluée. **[1 mention]**

Commentaires négatifs

1. Le CCPA devrait adapter les évaluations à la taille et au type d'institution, de même qu'à l'étendue de l'utilisation des animaux; la structure administrative imposée est excessivement lourde pour les petites universités. **[7 mentions]**
2. Le délai entre une visite d'évaluation et le rapport final de celle-ci est trop long. **[2 mentions]**
3. Les évaluations du CCAC sont inévitablement devenues plus réglementaires ou axées sur l'inspection. La procédure est donc devenue moins ouverte et transparente, jouant plus un rôle de contrôle que de soutien. **[2 mentions]**
4. Le CCPA devrait limiter ses activités à s'assurer de la qualité du programme de soin des animaux et ne devrait pas s'immiscer au niveau de la gestion. **[1 mention]**
5. De nombreux aspects des premiers modules de formation du CCPA, obligatoire pour les nouveaux utilisateurs d'animaux, ne sont pas pertinents; p. ex., l'historique du CCPA. **[1 mention]**
6. Il n'existe aucun moyen pour traiter de questions concernant des « zones grises » ou pour une institution de porter en appel une évaluation du CCPA en cas de désaccord. **[1 mention]**

Suggestions

1. Le CCPA a besoin de financement supplémentaire : le financement doit s'aligner à la croissance du programme des évaluations. **[3 mentions]**
2. Les nouvelles lignes directrices du CCPA devraient inclure une étude d'impact des coûts pour les institutions ainsi qu'un délai raisonnable pour leur mise en œuvre avant que ces nouvelles normes soient utilisées pour les évaluations. **[2 mentions]**
3. Une base de données sur les procédés normalisés de fonctionnement actuels et sur les nouvelles techniques devrait être créée, de même qu'un forum pour les questions et réponses. **[2 mentions]**
4. Plus d'ateliers de formation devraient être offerts pour aider tous ceux concernés par l'adhésion aux normes les plus élevées possible de soin aux animaux. **[1 mention]**
5. Le CCPA devrait agir comme porte-parole unanime pour la communauté universitaire concernant les nouvelles réglementations ou législations. **[1 mention]**

6. Il serait utile que le CCPA rédige des documents d'interprétation des politiques ou des lignes directrices pour la mise en œuvre des nouvelles politiques. [1 mention]
7. Un programme logiciel en ligne sur le soin aux animaux qui satisferait les besoins de la communauté universitaire canadienne devrait être créé. [1 mention]
8. Les lignes directrices et les autres publications pourraient être plus utiles si elles faisaient l'objet de synthèses et étaient publiées dans un format plus convivial, comme des brochures, des bulletins, etc. [1 mention]
9. Le CCPA devrait poursuivre l'harmonisation internationale des normes de soin et d'utilisation des animaux pour faciliter la collaboration internationale croissante. [1 mention]
10. Le CCPA devrait s'assurer que ses programmes de base demeurent une priorité par rapport aux autres programmes et activités pouvant diminuer les capacités ainsi que les ressources. [1 mention]

Partie B Préface

L'information qui suit est fondée sur le dépouillement manuel de 184 réponses (154 en anglais et 30 en français) au questionnaire du CCPA concernant la planification stratégique (2009-2014).

En mai 2008, les chercheurs canadiens ainsi que d'autres membres du personnel compétent de toutes les institutions de recherche qui participent au programme du CCPA, ont été invités à exprimer leur opinion au sujet des enjeux les plus importants auxquels devront faire face les institutions et les personnes qui utilisent des animaux à des fins scientifiques, ainsi que les programmes du CCPA. Un consultant externe en communications a été engagé afin de recevoir et de compiler les réponses de manière confidentielle.

Les commentaires dépouillés ont été classés selon l'ordre décroissant du nombre de mentions. Chaque commentaire est accompagné, entre crochets, du nombre de mentions, suivi du nombre total de réponses à une question donnée et de son équivalent en pourcentage de réponses recueillies.

Le contenu de cette partie est présenté à titre d'information générale en vue du Forum 2008 du CCAC – qui plus est, ce matériel porte sur des sujets propres aux thèmes et aux questions qui seront abordés lors des séances de travail qui auront lieu pendant le forum le 3 octobre 2008 à Ottawa.

Le CCPA adresse ses remerciements aux nombreuses personnes de tout le Canada qui ont pris le temps nécessaire, malgré leur horaire chargé, de répondre au questionnaire, ainsi qu'aux présidents des comités institutionnels de protection des animaux, aux cadres de direction des instituts de recherche de même qu'aux IRSC et aux CRSNG pour leur aide dans la diffusion du questionnaire. Merci!

Thème I : Cerner les besoins des participants au programme du CCPA

1. Veuillez énumérer, par ordre décroissant d'importance, les principales préoccupations concernant votre programme de soin et d'utilisation des animaux et inclure des commentaires qui pourraient être utiles pour répondre à ces préoccupations à court, moyen et long terme :

(dépouillement manuel de 180 commentaires et de 4 qui se limitaient à « aucune réponse »)

- la question des subventions et des coûts, p. ex., les coûts d'exploitation, les réductions budgétaires et le prix quotidien de l'hébergement des animaux [36/180 = 20.0 %]
- le fardeau administratif et réglementaire – trop de temps consacré à la préparation des protocoles d'utilisation des animaux et un délai trop long pour obtenir leur approbation [31/180 = 17.2 %]
- des infrastructures vieillissantes ou inadéquates et un équipement désuet ou inadapté [28/180 = 15.6 %]
- la pénurie de main-d'œuvre, p. ex., pénurie de responsables du soin des animaux, d'administrateurs de programme, de personnel pour effectuer la révision par les pairs et de vétérinaires en médecine des animaux de laboratoire, ainsi qu'un roulement élevé du personnel temporaire [24/180 = 13.3 %]
- l'adaptation des conseils et des protocoles à l'institution et au type de recherche, p. ex., aux institutions d'enseignements, aux institutions de petite taille ou aux installations d'élevage près du niveau de production, à la recherche sur la faune, à la recherche sur le terrain et à la recherche aquatique [18/180 = 10.0 %]
- un manque d'espace et un nombre insuffisant d'installations [17/180 = 9.4 %]
- un manque d'engagement de la part de la haute direction des institutions (p. ex., incapacité à recruter un directeur du programme de soin aux animaux) [5/180 = 2.8 %]
- la clarté et la simplicité des protocoles d'utilisation d'animaux et l'interprétation des responsabilités réglementaires; des conseils concernant la conformité réglementaire et l'interprétation des lignes directrices du CCPA ne sont pas fournis [5/180 = 2.8 %]
- une post approbation efficace, une surveillance des normes et des protocoles en temps réel [3/180 = 1.7 %]
- aucune préoccupation majeure concernant notre programme de soin et d'utilisation des animaux [3/180 = 1.7 %]
- la nécessité de concevoir et de maintenir à jour un guide détaillé sur « Comment gérer votre comité local de protection des animaux » [2/180 = 1.1 %]
- le manque d'accessibilité à du matériel de formation et à des programmes efficaces pour les vétérinaires et pour le personnel affecté au soin des animaux [2/180 = 1.1 %]
- divers – c'est-à-dire une seule mention d'un problème ou d'une préoccupation [6/180 = 3.3 %]
- aucune réponse [4/184 = 2.2 %]

2. À votre avis, quelles sont les tendances émergentes ou dominantes qui façonneront l'avenir du domaine de l'utilisation des animaux à des fins scientifiques au cours des cinq prochaines années?

(dépouillement manuel de 138 commentaires et de 46 qui se limitaient à « aucune réponse »)

- des organismes et des modèles expérimentaux produits par génie génétique [33/138 = 23.9 %]
- le renforcement de la réglementation et la tendance à la baisse de l'utilisation des animaux [26/138 = 18.8 %]
- de nouveaux systèmes, techniques de modélisation ou matériaux, incluant des méthodes d'imagerie et des modèles informatiques, qui simulent les organes ou les systèmes d'organes [11/138 = 8.0 %]
- des coûts et des défis croissants à l'obtention d'un soutien financier adéquat pour les programmes de soin et d'utilisation des animaux [10/138 = 7.2 %]
- de plus en plus d'inquiétudes concernant la biosécurité et le confinement [9/138 = 6.5 %]
- l'utilisation accrue d'animaux aquatiques (c'est-à-dire de poissons, de calmars et de poulpes) en recherche et en enseignement [7/138 = 5.1 %]
- les groupes de défense des animaux prennent de plus en plus d'ampleur [6/138 = 4.4 %]
- une amélioration continue dans la mise en pratique des Trois R [6/138 = 4.4 %]
- des installations (p. ex., des systèmes de cages ventilées) et une expertise spécialisées en soins des animaux [5/138 = 3.6 %]
- des transferts d'animaux plus nombreux entre différentes installations et une collaboration accrue entre les institutions pour la recherche [4/138 = 2.9 %]
- l'atteinte d'un équilibre entre un niveau de bien-être animal acceptable et la possibilité pour les chercheurs de poursuivre leurs recherches [3/138 = 2.2 %]
- divers – c'est-à-dire 1 ou 2 mentions d'une tendance [18/138 = 13.0 %]
- aucune réponse [46/184 = 25.0 %]

Thème II : Commentaires des participants sur le Programme du CCPA

Le Conseil canadien de protection des animaux (CCPA) gère actuellement trois programmes : les lignes directrices, les évaluations, ainsi que l'éducation, la formation et les communications.

1. Êtes-vous satisfait de la qualité du contenu et de la prestation des programmes du CCPA?

Selon une échelle de -2 à +2 (-2 étant très insatisfaisant et +2 étant très satisfaisant)

	-2	-1	0	+1	+2	aucune réponse
Programme des lignes directrices	3/164 = 1.8 %	13/164 = 7.9 %	28/164 = 17.1 %	88/164 = 53.7 %	32/164 = 19.5 %	20/184 = 10.8 %
Programme des évaluations	6/164 = 3.7 %	17/164 = 10.4 %	37/164 = 22.5 %	74/164 = 45.1 %	30/164 = 18.3 %	20/184 = 10.8 %
Programme d'éducation, de formation et de communications	9/158 = 5.7 %	28/158 = 17.7 %	43/158 = 27.2 %	61/158 = 38.6 %	17/158 = 10.8 %	26/184 = 14.0 %

2. Pouvez-vous nous suggérer des façons qui permettraient au CCPA d'améliorer le contenu ou la prestation de ces programmes?

Le Programme des lignes directrices :
(dépouillement manuel de 112 commentaires et de 72 qui se limitaient à « aucune réponse »)

- les lignes directrices sont complètes; le programme est très bien dans sa forme actuelle [17/112 = 15.2 %]
- des lignes directrices plus précises et moins restrictives sont nécessaires pour les différentes catégories d'expérimentation, de même que pour les divers types d'institutions [14/112 = 12.5 %]
- la participation des institutions de recherches et des chercheurs devrait être sollicitée tout au long du processus de rédaction des lignes directrices [10/112 = 8.9 %]
- la quantité de matière contenue dans les lignes directrices devrait être normalisée et réduite – leur consultation est trop laborieuse [9/112 = 8.0 %]

- les lignes directrices devraient être plus facilement disponibles ou accessibles, par exemple, au moyen d'une bibliothèque en ligne interrogeable, et des communiqués électroniques devraient être envoyés lorsque des lignes directrices sont publiées ou mises à jour [7/112 = 6.2 %]
- des renseignements concernant les pratiques exemplaires et l'interprétation des lignes directrices (fournissant plus de clarifications et de précisions) seraient utiles [6/112 = 5.3 %]
- les lignes directrices devraient demeurer des « lignes directrices », mettant l'accent sur les normes d'exécution et permettant un écart sur la base de justifications scientifiques [5/112 = 4.5 %]
- les renseignements désuets devraient être supprimés des lignes directrices et des mises à jour devraient être fournies de manière à ce que les lignes directrices reflètent les tendances et les progrès ayant cours [5/112 = 4.5 %]
- les lignes directrices doivent être élaborées concernant la définition et le soulagement de la douleur et de l'inconfort [3/112 = 2.7 %]
- les CPA devraient être plus proactifs lors de l'ébauche de lignes directrices et promouvoir la participation des chercheurs [3/112 = 2.7 %]
- l'équipe du Programme des lignes directrices du CCPA devrait compter plus de membres et disposer d'un soutien financier adéquat afin de pouvoir à la fois produire de nouvelles lignes directrices et tenir à jour les lignes directrices existantes [2/112 = 1.8 %]
- étant donné que les lignes directrices représentent d'excellentes ressources; il devrait y en avoir sur des sujets variés ainsi que des lignes directrices additionnelles pour traiter, par exemple, de la surveillance après l'approbation [2/112 = 1.8 %]
- un plus grand nombre de lignes directrices sur les espèces animales aquatiques et sur les animaux sauvages sont requises [2/112 = 1.8 %]
- des téléconférences et des ateliers ponctuels, portant sur les lignes directrices, les tendances et les difficultés, devraient être tenus [2/112 = 1.8 %]
- les lignes directrices devraient être plus écologique – c'est-à-dire de passer du format papier au format électronique, en informant les parties intéressées au moyen d'un bulletin électronique dans lequel serait précisé les liens vers les lignes directrices en question [2/112 = 1.8 %]
- les lignes directrices devraient impliquer plus d'interaction et de participation des chercheurs-praticiens (notamment en ce qui concerne les animaux sauvages) plutôt que simplement faire appel à ceux qui sont membres d'un CPA [2/112 = 1.8 %]
- divers – c'est-à-dire une seule mention d'un problème ou d'une préoccupation [21/112 = 18.7 %]
- aucune réponse [72/184 = 39.1 %]

Le programme des évaluations :

(dépouillement manuel de 100 commentaires et de 84 qui se limitaient à « aucune réponse »)

- le Programme des évaluations est satisfaisant dans sa forme actuelle [16/100 = 16 %]

- l'application uniforme des normes du CCPA par toutes les équipes d'évaluation devrait être garantie [13/100 = 13 %]
- la charge d'information et le fardeau administratif devraient être réduits [11/100 = 11 %]
- les équipes d'évaluation du CCPA devraient avoir plus d'interactions directes avec les chercheurs au moment de la visite des lieux [9/100 = 9 %]
- les évaluations devraient être proportionnelles et adaptées au type d'institution ou de recherche [9/100 = 9 %]
- les évaluations devraient faire preuve de plus de flexibilité; des demandes sont faites de manière autoritaire et laissent peu de place pour un échange bidirectionnel [4/100 = 4 %]
- les réponses aux rapports de suivi après l'évaluation se font attendre [4/100 = 4 %]
- des visites d'évaluation imprévues devraient être instituées [3/100 = 3 %]
- toute infraction devrait être communiquée à l'ensemble des institutions [2/100 = 2 %]
- les évaluations devraient éviter d'être prescriptives – c'est-à-dire signaler aux institutions ce qui ne va pas sans imposer des solutions [2/100 = 2 %]
- il existe une tendance consistant à accroître sans cesse les exigences en matière de soin des animaux, sans tenir compte de la qualité des soins fournis au même moment [2/100 = 2 %]
- les évaluations devraient se concentrer de manière objective sur des enjeux qui concernent le soin des animaux et qui sont étayés par de nombreuses données [2/100 = 2 %]
- des instructions ou des exemples devraient être fournis concernant la façon de compléter les formulaires requis pour la visite d'évaluation et la portée de l'évaluation devrait être clarifiée avant la visite [2/100 = 2 %]
- les critères devraient se limiter à ceux directement pertinents au bien-être des animaux (p. ex., une fissure au plafond ou de la peinture écaillée ont été mentionnées) [2/100 = 2 %]
- divers – c'est-à-dire une seule mention d'un problème ou d'une préoccupation [19/100 = 19 %]
- aucune réponse [84/184 = 45.6 %]

Le Programme d'éducation, de formation et de communications :
(dépouillement manuel de 96 commentaires et de 88 qui se limitaient à « aucune réponse »)

- le CCPA et les CPA doivent améliorer la visibilité et l'accessibilité de leur Programme d'éducation, de formation et de communications auprès des chercheurs [14/96 = 14.6 %]
- le Programme d'éducation, de formation et de communications actuel fonctionne bien [11/96 = 11.5 %]
- il y a nécessité d'avoir plus de matériel d'éducation et de cours en ligne [11/96 = 11.5 %]

- une formation est requise pour les espèces non traditionnelles, les animaux sauvages, les amphibiens, les reptiles, les oiseaux et le bétail; la formation ne devrait pas se limiter aux animaux d'expérimentation [10/96 = 10.4 %]
- plus de cours, d'ateliers et de séminaires devraient être dispensés dans les institutions [8/96 = 8.3 %]
- le contenu du site Web et des modules de formation sur le Web doit être mis à jour et amélioré afin que le site soit plus convivial, offre plus de liens et de possibilités pour la recherche d'information, etc. [6/96 = 6.2 %]
- plus de cours (sur la conformité et l'administration) et de programmes d'accréditation doivent être offerts au personnel et aux membres des CPA [6/96 = 6.2 %]
- le CCPA devrait jouer un rôle plus important dans l'éducation du public afin de répondre aux partisans de groupes de défense des animaux [3/96 = 3.1 %]
- un horaire à jour des séances de formations et des cours offerts dans tout le pays devrait être affiché et tenu à jour [3/96 = 3.1 %]
- des tests en ligne devraient être à nouveau conçus dans une forme plus courte, mais qui mettrait l'accent sur les questions de manipulation et d'utilisation plutôt que sur la structure administrative [2/96 = 2.1 %]
- la formation devrait être uniformisée de manière à permettre aux personnes de travailler au sein d'institutions différentes sans devoir se recycler [2/96 = 2.1 %]
- les ateliers annuels du CCPA pourraient couvrir plus de matière et suffisamment de temps devrait leur être réservé; ces derniers pourraient également inclure plus d'exposés sur les enjeux de l'industrie [2/96 = 2.1 %]
- des conditions d'agrément moins exigeantes pour les étudiants et les auxiliaires temporaires [2/96 = 2.1 %]
- un programme devrait être mis sur pied (en collaboration avec l'ACSAL) pour le personnel affecté au soin des animaux [2/96 = 2.1 %]
- divers – c'est-à-dire une seule mention d'un problème ou d'une préoccupation [14/96 = 14.6 %]
- aucune réponse [88/184 = 47.8 %]

3. Êtes-vous satisfait des possibilités de participation qui vous sont offertes (p. ex., la représentation au sein du conseil et des comités, les visites d'évaluation, les sous-comités des lignes directrices, la révision par des experts et la révision globale des lignes directrices et des politiques, les ateliers; ainsi que les contacts avec le personnel du Secrétariat) concernant les programmes du CCPA mentionnés ci-dessous?

Selon une échelle de -2 à +2 (-2 étant très insatisfaisant et +2 étant très satisfaisant)

	-2	-1	0	+1	+2	Aucune réponse
Programme des lignes directrices	6/159 = 3.8 %	9/159 = 5.7 %	40/159 = 25.1 %	72/159 = 45.3 %	32/159 = 20.1 %	25/184 = 13.6 %
Programme des évaluations	7/158 = 4.4 %	11/158 = 7.0 %	41/158 = 25.9 %	69/158 = 43.7 %	30/158 = 19.0 %	26/184 = 14.1 %
Programme d'éducation, de formation et de communications	6/155 = 3.9 %	20/155 = 12.9 %	47/155 = 30.3 %	61/155 = 39.4 %	21/155 = 13.5 %	29/184 = 15.8 %

4. Si vous avez des préoccupations, veuillez nous suggérer de quelles manières votre participation pourrait être : a) mieux sollicitée et b) mieux mise à profit par le CCPA.

Le Programme des lignes directrices :
(dépouillement manuel de 45 commentaires et de 139 qui se limitaient à « aucune réponse »)

- il n'y a pas de préoccupation; le Programme actuel des lignes directrices fonctionne bien [11/45 = 24.4 %]
- la participation du milieu de la recherche doit être sollicitée et être intégrée aux différentes étapes de l'élaboration des lignes directrices [10/45 = 22.2 %]
- un site Web interactif, protégé par mot de passe, devrait être créé afin de solliciter une participation tout au long de l'année, peut-être à l'aide de questions précises et d'un bref questionnaire [4/45 = 8.9 %]
- il y a méconnaissance du processus de participation aux programmes du CCPA [3/45 = 6.7 %]
- le processus de sélection pour former les sous-comités des lignes directrices pourrait être plus transparent afin de permettre la participation de chercheurs experts qui ne connaissent peut-être pas le fonctionnement du CCPA [3/45 = 6.7 %]
- divers – c'est-à-dire une seule mention d'un problème ou d'une préoccupation [14/45 = 31.1 %]
- aucune réponse [139/184 = 75.5 %]

Le Programme des évaluations :
(dépouillement manuel de 39 commentaires et de 145 qui se limitaient à « aucune réponse »)

- il n'y a pas de préoccupation; le Programme actuel des évaluations fonctionne bien [7/39 = 18.0 %]
- la représentation des utilisateurs d'animaux au sein des équipes d'évaluation devrait être appropriée (p. ex., pour l'évaluation d'institutions d'enseignement, il devrait y avoir des membres du personnel des institutions d'enseignement parmi l'équipe d'évaluation) [5/39 = 12.8 %]
- lors des visites d'évaluation, il devrait y avoir plus de temps consacré pour discuter des recommandations de l'équipe d'évaluation et pour obtenir des justifications à propos de ces mêmes recommandations [3/39 = 7.7 %]
- la communication et l'interaction devrait être accrue tout au long de l'année et les évaluations devraient être menées de manière moins agressive [3/39 = 7.7 %]
- une boîte à suggestions devrait être affichée sur le site Web, les fonctions d'entrée de données dans le formulaire de révision du programme et de soumission électronique du formulaire doivent être améliorées (c'est-à-dire améliorer la convivialité) et les enquêtes comme celle-ci devraient être plus fréquentes [3/39 = 7.7 %]
- il devrait y avoir des entrevues de fin d'évaluation et des rapports de suivi pour l'institution et le CPA, exposant leur expérience dans le détail et les préoccupations soulevées pendant la visite [2/39 = 5.1 %]
- une rétroaction plus rapide et plus complète devrait être fournie après chaque évaluation [2/39 = 5.1 %]
- divers – c'est-à-dire une seule mention d'un problème ou d'une préoccupation [14/39 = 35.9 %]
- aucune réponse [145/184 = 78.8 %]

Le Programme d'éducation, de formation et de communications :
(dépouillement manuel de 32 commentaires et de 152 qui se limitaient à « aucune réponse »)

- la disponibilité des programmes de formation et des ateliers dans tout le pays devrait être accrue [6/32 = 18.8 %]
- il n'y a pas de préoccupation; le Programme actuel d'éducation, de formation et de communications fonctionne bien [5/32 = 15.6 %]
- plus de matériel d'éducation en ligne doit être créé pour que les scientifiques, les techniciens et le personnel affecté au soin des animaux puissent mettre à jour leurs compétences et connaissances [4/32 = 12.5 %]

- des ateliers et des séminaires plus abordables doivent être offerts (p. ex., peut-être les donner dans des animaleries locales en échange de frais de participation réduits) [4/32 = 12.5 %]
- des possibilités de participer activement à l'éducation, à la formation et aux communications devraient être offertes à ceux dont le travail est étroitement lié aux animaux [3/32 = 9.4 %]
- divers – c'est-à-dire une seule mention d'un problème ou d'une préoccupation [10/32 = 31.2 %]
- aucune réponse [152/184 = 82.6 %]

5. Le CCPA est responsable d'établir des normes appropriées pour le soin et l'utilisation des animaux en science et en assurer la surveillance. Tout en assurant la confidentialité des renseignements reçus des institutions, le CCPA est également tenu de rendre compte au public canadien principalement de trois façons :

- **assurer une représentation du public à tous les échelons du CCPA;**
- **publier des statistiques annuelles sur l'utilisation des animaux au Canada;**
- **diffuser la liste des détenteurs du Certificat de Bonnes pratiques animales du CCPA — BPA® sur son site Web, ainsi que plusieurs documents, y compris les rapports annuels du CCPA.**

Pouvez-vous nous suggérer toute autre manière selon laquelle d'une part le CCPA (5a) et d'autre part les participants au Programme du CCPA (5b) peuvent mieux rendre compte du soin et d'utilisation des animaux en science envers le public canadien.

(dépouillement manuel de 119 commentaires et de 65 qui se limitaient à « aucune réponse »)

- le CCPA devrait faire valoir l'importance des recherches faisant appel à l'utilisation des animaux auprès des médias, du public et des établissements scolaires; le Conseil devrait éduquer les Canadiens concernant les programmes de surveillance qui sont en place afin d'assurer une utilisation des animaux à des fins de recherche conforme à l'éthique [46/119 = 38.6 %]
- la portée de la responsabilité et de l'obligation de rendre compte en place actuellement est bonne [33/119 = 27.7 %]
- une aide devrait être fournie aux institutions pour le recrutement et la formation de représentants du public afin que ces derniers puissent faire partie de comités de protection des animaux [5/119 = 4.2 %]
- des comptes rendus annuels devraient être fournis rapidement et inclure des données sur le nombre d'animaux utilisés (selon les espèces) à des fins non invasives (c'est-à-dire pour l'enseignement et la formation), pouvant ainsi être réutilisés à des fins de production, contrairement à la recherche qui utilise les animaux pour des procédures terminales [3/119 = 2.5 %]

- le CCPA pourrait établir un réseau de conférenciers émérites qui présenteraient les programmes du CCPA aux organismes concernés, qui tiendraient des réunions et des ateliers régionaux, qui rédigeraient des modules d'enseignement additionnels, etc. [2/119 = 1.7 %]
- le CCPA doit se pourvoir d'un « Comité d'intervention rapide » afin de fournir une information concise sur les lignes directrices du CCPA aux comités institutionnels lorsque ces derniers sont aux prises avec une crise médiatique [2/119 = 1.7 %]
- la charge administrative des chercheurs n'a cessé de croître au cours de la dernière décennie – le rôle du CCPA nuit de plus en plus à la recherche [2/119 = 1.7 %]
- pour mieux comprendre la recherche sur le terrain, le CCPA ou le CPA devrait effectuer des visites des lieux où ces recherches sont menées [2/119 = 1.7 %]
- divers – c'est-à-dire une seule mention d'un problème ou d'une préoccupation [24/119 = 20.2 %]
- aucune réponse [65/184 = 35.3 %]

Thème III : Travaillons ensemble pour de Bonnes pratiques animales en science au Canada

Pouvez-vous nous suggérer des façons selon lesquelles vous croyez que des progrès pourraient être faits pour protéger efficacement les animaux utilisés à des fins scientifiques, particulièrement dans votre institution de même que sur tout le territoire canadien, en les divisant selon les catégories suivantes :

Les programmes ou les éléments que les institutions peuvent concevoir et mettre en œuvre :

(dépouillement manuel de 101 commentaires et de 83 qui se limitaient à « aucune réponse »)

- des programmes de formation réglementaire (comprenant une formation sur les espèces non traditionnelles) devraient être mis sur pied et être dispensés, partout au Canada, aux personnes qui manipulent des animaux et aux auxiliaires de recherche [15/101 = 14.9 %]
- les expériences couronnées de succès et les meilleures pratiques devraient faire l'objet d'une plus grande diffusion pour accroître la sensibilisation du public au fait que les recherches sont menées par des personnes responsables et soucieuses d'améliorer de nombreux aspects de la vie [11/101 = 10.9 %]
- un très bon travail est effectué en ce moment (p. ex., les animaux utilisés pour la recherche reçoivent beaucoup plus de soins et d'attention que la majorité des animaux domestiques ou de ferme) [10/101 = 9.9 %]

- un programme de surveillance après l'approbation, qui préciserait ce qui doit être fait dans les cas de recherches non conformes, devrait être créé et mis en application [8/101 = 7.9 %]
- il doit y avoir une mobilisation plus importante des chercheurs et des rencontres pour établir un dialogue avec les techniciens, plutôt qu'un simple accroissement des possibilités de formation en ligne [5/101 = 5.0 %]
- les programmes universitaires en science vétérinaire devraient offrir plus d'ateliers et de possibilités de formation pour accroître la sensibilisation et l'intérêt des étudiants envers les animaux d'expérimentation [4/101 = 4.0 %]
- une base de données de personnes-ressources, expertes dans le domaine (notamment des vétérinaires) et pouvant être contactées lorsqu'un problème lié aux animaux d'expérimentation se pose, devraient être créée [3/101 = 2.9 %]
- le CCPA devrait faire la coordination des activités de financement avec les organismes subventionnaires pour assurer une représentation et un financement appropriée de la recherche animale [3/101 = 2.9 %]
- des évaluations imprévues et aléatoires devraient être instituées [3/101 = 2.9 %]
- une meilleure communication et d'autres lignes directrices sont nécessaires quant aux espèces non traditionnelles, c'est-à-dire les animaux sauvages [3/101 = 2.9 %]
- il devrait y avoir un bureau décentralisé du CCPA dans chaque région pour offrir une formation plus efficace de même qu'un service d'assistance téléphonique pour des questions vétérinaires, des clarifications concernant les protocoles, etc. [3/101 = 2.9 %]
- des séances d'information devraient être tenues lors de colloques scientifiques au Canada pour fournir des renseignements et accroître la sensibilisation des étudiants et des chercheurs [2/101 = 2.0 %]
- le fardeau réglementaire et administratif devrait être allégé et tout nouveau règlement devrait être mieux réfléchi en ce qui a trait à leur incidence sur les universités et sur la recherche et le développement [2/101 = 2.0 %]
- des aide-mémoires, des résumés ou des versions abrégées devraient être fournis pour chacune des lignes directrices [2/101 = 2.0 %]
- un plan de gestion des situations d'urgence ainsi que des lignes directrices sur un plan d'urgence en prévision de catastrophe concernant les maladies infectieuses et sur un plan de préparation dans l'éventualité d'une pandémie devraient être préparés [2/101 = 2.0 %]
- les lignes directrices sur l'utilisation des animaux devraient être adaptées aux institutions autres que postsecondaires, comme les organismes et les laboratoires gouvernementaux, entreprises pharmaceutiques, les sociétés canadiennes pour la prévention de la cruauté envers les animaux, les zoos et les aquariums [2/101 = 2.0 %]
- une tournée de présentations d'un programme de formation en soin des animaux devrait être organisée et s'arrêter dans différentes institutions [2/101 = 2.0 %]
- les protocoles d'utilisation des animaux devraient être uniformisés entre les institutions [2/101 = 2.0 %]

- divers – c'est-à-dire une seule mention d'un problème ou d'une préoccupation [19/101 = 18.9 %]
- aucune réponse [83/184 = 45.1 %]

Les programmes ou les éléments que les institutions peuvent concevoir et mettre en œuvre :

(dépouillement manuel de 90 commentaires et de 94 qui se limitaient à « aucune réponse »)

- il devrait y avoir de meilleurs programmes de formation et d'éducation résultant en un personnel vétérinaire et technique qui possède des compétences en science, en médecine et en soins aux animaux [11/90 = 12.2 %]
- une meilleure qualité de surveillance et de suivi après l'approbation (p. ex., une équipe dédiée à cette tâche) [11/90 = 12.2 %]
- les institutions doivent affecter les ressources appropriées à la conception et au maintien de programmes de soin et d'utilisation des animaux, incluant les installations de même que les soins vétérinaires et techniques [10/90 = 11.1 %]
- les expériences couronnées de succès et les meilleures pratiques devraient faire l'objet d'une plus grande diffusion pour accroître la sensibilisation du public au fait que les recherches sont menées par des personnes responsables et soucieuses d'améliorer de nombreux aspects de la vie [8/90 = 8.9 %]
- la consultation et la communication entre le CPA d'une institution et le milieu de la recherche animale devraient être encouragées pour que les recommandations du CCPA aient des retombées [7/90 = 7.8 %]
- il faudrait fournir l'assurance que seules les personnes formées travaillent avec des animaux et que la formation continue est offerte au personnel et aux étudiants [5/90 = 5.6 %]
- les institutions devraient travailler en vue de pratiques exemplaires, de la mise en pratique des Trois R et de normes de bien-être qui répondent aux attentes du public [4/90 = 4.4 %]
- le fardeau administratif et le temps de traitement devraient être réduits [4/90 = 4.4 %]
- un examen médical devrait être prévu pour tous les membres du personnel qui travaillent avec les animaux [2/90 = 2.2 %]
- des paragraphes modèles que les rédacteurs de protocoles pourraient copier-coller dans leurs protocoles devraient être préenregistrés [2/90 = 2.2 %]
- la collaboration entre les institutions et les comités, comme celui de la biosécurité ou de la toxicologie, devrait être plus étroite [2/90 = 2.2 %]
- divers – c'est-à-dire une seule mention d'un problème ou d'une préoccupation [24/90 = 26.8 %]
- aucune réponse [94/184 = 51.1 %]

Les programmes ou les éléments que les organismes subventionnaires et les autres organismes de financement des coûts directs et des frais généraux de la recherche faisant appel à l'utilisation des animaux peuvent concevoir et mettre en œuvre :

(dépouillement manuel de 93 commentaires et de 91 qui se limitaient à « aucune réponse »)

- les organismes subventionnaires devraient aider à financer les coûts réellement engagés pour le soin des animaux incluant une aide pour les coûts annuels et les frais généraux, pour l'amélioration et l'agrandissement des installations et des infrastructures des animaleries (peut-être sous la forme d'un programme de jumelage) [27/93 = 29.0 %]
- les critères de financement devraient prendre en considération la formation et les compétences des personnes qui travaillent avec les animaux, de même que le statut d'accréditation du CCPA [7/93 = 7.5 %]
- un programme d'éducation du public, dont la diffusion serait continue, devrait être mis sur pied pour contrer la mauvaise presse et rectifier les renseignements erronés diffusés par des groupes de défense des animaux [7/93 = 7.5 %]
- les organismes subventionnaires devraient vérifier si l'espèce animale proposée représente la meilleure option pour un projet donné et si des alternatives à l'utilisation d'animaux pourraient être proposées [5/93 = 5.3 %]
- le système en place actuellement (pour se conformer aux normes du CCPA) fonctionne bien [4/93 = 4.3 %]
- les organismes subventionnaires devraient s'assurer que le mérite scientifique de tous les projets faisant appel à l'utilisation des animaux à des fins de recherche est minutieusement révisé par les pairs [4/93 = 4.3 %]
- les organismes subventionnaires devraient entretenir une communication plus étroite avec les chercheurs concernant le soin des animaux et afin de connaître leurs besoins précis en matière de programme de soin des animaux, compte tenu des exigences de leurs recherches [3/93 = 3.2 %]
- des ressources en ligne pour la formation du personnel et des étudiants dans le domaine de la recherche faisant appel à l'utilisation des animaux devraient être fournies [2/93 = 2.2 %]
- il devrait exister des façons de s'assurer que les subventions accordées sont effectivement utilisées uniquement aux fins prévues [2/93 = 2.2 %]
- les organismes subventionnaires ne devraient pas s'immiscer dans les questions relatives au soin et à l'utilisation des animaux [2/93 = 2.2 %]
- une aide financière devrait être offerte aux personnes désireuses de suivre des programmes de formation en science et en technique vétérinaires [2/93 = 2.2 %]
- le numéro du protocole d'utilisation d'animaux doit être divulgué aux organismes subventionnaires, ces derniers pouvant ainsi s'assurer que les activités subventionnées sont conformes aux lignes directrices [2/93 = 2.2 %]

-
- des solutions doivent être mise au point afin de fournir des animaux de recherche à un coût abordable et d'en assurer la haute qualité [2/93 = 2.2 %]
 - divers – c'est-à-dire une seule mention d'un problème ou d'une préoccupation [24/93 = 25.7 %]
 - aucune réponse [91/184 = 49.5 %]